



Agir pour les Hautes-Pyrénées

Madame, Monsieur,

Pendant 6 ans, j'ai eu à cœur de m'engager pleinement pour faire entendre la voix des élus Haut-Pyrénéens au Sénat et agir pour notre département.

J'ai partagé mon temps, chaque semaine, entre la « fabrique de la loi » à Paris et la présence sur le terrain, dans les Hautes Pyrénées.

Mes travaux ont toujours été nourris par nos échanges et vos réflexions. Vous avez su m'interpeler sur tous les sujets et les urgences qui vous préoccupaient et vous m'avez trouvée, avec Denis Fégné et mon équipe, à vos côtés pour relayer vos interrogations et attentes au Parlement, ou pour porter vos projets auprès de différents partenaires.

Afin de pouvoir poursuivre ce travail, j'ai souhaité solliciter le renouvellement de la confiance que vous m'aviez accordée en 2017, en me présentant

Si vous nous reiterez votre confiance, nous poursuivrons notre engagement pour un développement équilibré du territoire dans toute sa diversité.

Vous pouvez compter sur nous pour vous représenter fidèlement et porter votre voix. Nous continuerons d'agir en élus de terrain responsables et solidaires, de façon pragmatique, capables d'être force de propositions !

« Vous savez pouvoir compter sur moi et mon engagement pour agir, à vos côtés, pour les Hautes-Pyrénées »

Agir pour les Hautes-Pyrénées

Nos positions et nos engagements

Fidèle aux engagements pris devant vous il y a 6 ans, j'ai conservé tout au long du mandat ma liberté de vote et de parole. En cas de désaccord avec la position de mon groupe parlementaire, c'est toujours le mandat que vous m'avez donné qui a prévalu. Cela a par exemple été le cas pour la **compétence eau et assainissement**, dont j'ai défendu le caractère optionnel avec constance. C'est dans ce même état d'esprit que nous vous présentons aujourd'hui ces engagements.

Redonner des moyens d'agir aux Collectivités :

Autonomie fiscale toujours plus réduite, finances toujours plus contraintes, cadre normatif toujours plus complexe, tout cela pèse sur la capacité d'agir des collectivités et sur la motivation des élus. C'est pourtant à ce niveau que se trouve la plupart des réponses aux grands enjeux. Il faut un nouveau pacte de confiance entre l'état et les collectivités avec entre autres : l'indexation de la DGF sur l'inflation, la compensation du dégel du point d'indice, l'instauration d'une loi de financement des collectivités territoriales en cohérence avec le PLF, la décorrélation de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, des compensations intégrales et évolutives du transfert de charges de l'État vers les collectivités territoriales.

Suite au constat très largement partagé que certaines décisions de l'État contreviennent au « pouvoir d'agir » des collectivités territoriales, le Sénat a mis en place une mission d'information dont j'ai eu l'honneur d'être vice-présidente. Nous avons formulé plusieurs recommandations que je continuerai à porter au Parlement : renforcer le dialogue Etat/Collectivités ; privilégier les expérimentations avant toute réforme impactant les collectivités ; prévoir l'entrée en vigueur des décisions impactant les finances locales avant le vote du budget et non pas en cours d'exercice ; réexamen régulier des droits de compensation des collectivités ; revoir les modalités de répartition de la DGF ...

Défense des Elus et du respect de leur fonction :

Les Elus sont des acteurs et des animateurs



Transformer durablement les secteurs clés de notre tissu économique :

Alors que le plan France 2030 ambitionne de construire la France de demain par la recherche, l'innovation et l'investissement industriel, nous défendons les investissements de l'Etat au bénéfice de nos territoires.

Les Hautes-Pyrénées, qui ont un riche passé industriel et une activité toujours importante,

collectivités sont aussi dynamiques sur plusieurs secteurs (tourisme, industrie, mobilités, énergies renouvelables, nouvelles technologies...). Nous nous engageons à accompagner l'ensemble de ces acteurs, à réfléchir conjointement aux mutations de l'économie sur nos territoires pour qu'elle soit plus durable et plus compétitive, encourager les expériences positives, les relocalisations, développer la qualité des infrastructures (haut débit, transports, services publics...), investir dans les secteurs d'avenir ou accélérer une transition énergétique raisonnée.

Ruralité :

A l'approche de l'achèvement du dispositif actuel des ZRR et alors que la cartographie doit être revue, je continuerai à militer pour leur renforcement et l'amélioration de leur efficacité, j'ai d'ailleurs été récemment cosignataire d'une proposition de loi à cet effet. Le dispositif ZRR est en effet le seul dispositif d'exonérations fiscales et de charges sociales spécifique aux territoires ruraux.

L'Etat vient d'annoncer les 4 axes du plan France Ruralités, dont la pérennisation de ce dispositif ZRR, mais les modalités opérationnelles restent floues. Sur ce sujet aussi, nous resterons mobilisés pour que nos communes puissent bénéficier d'un réel accompagnement et de vrais moyens.

Diversité du territoire :

Le Sénat est la représentation des territoires et tout au long de mon mandat j'ai régulièrement rencontré et sous différentes formes l'ensemble des élus des Hautes-Pyrénées. Cela m'a permis de rester au contact des réalités et des acteurs de terrain, de participer efficacement au travail législatif, avec le souci de travailler pour l'ensemble du territoire dans la pluralité et la complémentarité de son tissu urbain, péri urbain et rural. Si vous me renouvez votre confiance, je poursuivrai cette méthode de travail pour les 6 ans à venir.

Santé :

La question de l'organisation des soins est un véritable défi pour nos territoires, les élus sont là aussi plus que jamais volontaristes sur des domaines qui s'éloignent de leurs compétences.

C'est l'ensemble du système de santé qui est à revoir et conscient des enjeux, mon groupe est engagé de longue date sur l'égalité d'accès aux

travail pour améliorer l'équité territoriale face aux déserts médicaux et l'accès à la santé pour tous.

ZAN – Urbanisme :

Suite aux inquiétudes et difficultés que rencontrent les élus locaux dans l'application de cette réforme prévue par la loi Climat et Résilience, un travail collectif au Sénat a permis le vote d'une loi pour notamment : redonner du temps aux collectivités, avec un nouveau calendrier pour l'évolution des documents de planification et d'urbanisme ; défendre la création d'une « garantie rurale » ; ou créer une « enveloppe séparée » pour les grands projets d'intérêt national.

Je m'engage à poursuivre mes travaux, notamment lors du prochain budget, pour obtenir un renforcement de l'ingénierie, particulièrement pour les petites communes ; un soutien financier et les adaptations fiscales rendues nécessaires ; ainsi que pour les friches, une identification plus efficace et un traitement effectif.

Services publics :

Pour faire face à l'affaiblissement de la puissance publique, ce sont les élus locaux qui prennent le relai. Même si des dispositifs existent (PVD, Action Cœur de Ville, France Services...) et dans un contexte budgétaire tendu, ce transfert de compétence doit s'accompagner des moyens financiers nécessaires.

Tout au long de mon mandat, je me suis battue aux côtés de ces élus pour défendre les services publics, notamment en soutenant l'abandon de la réforme de la carte de l'implantation des trésoreries et l'élaboration d'une charte nationale, contraignante pour l'Etat, de la présence des services publics au cœur des territoires.

« Les inégalités d'accès aux services publics, constatés dans de nombreux territoires, ruraux, urbains ou péri-urbains, créent un sentiment d'abandon et une fracture sociale. Nous continuerons à nous battre pour des moyens qui

Viviane ARTIGALAS



Sénatrice sortante

- › Vice-Présidente de la Commission des Affaires économiques
- › Membre de la Délégation Sénatoriale aux Outre-Mer
- › Membre du groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain

Autres fonctions

- › Commissaire Surveillant de la Caisse des dépôts et Consignations
- › Membre titulaire du Comité de massif des Pyrénées
- › Membre suppléant du Conseil national de l'habitat
- › Présidente de l'AMF65

Mandats Précédents

- › Maire d'Arrens-Marsous
- › Vice-Présidente de la Région Midi Pyrénées
- › Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Val d'Azun

Denis FÉGNÉ

Maire d'Ibos

Depuis 2013

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Ancien Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes

Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique des Hautes-Pyrénées

Retraité Education Spécialisée :

Sauvegarde de l'Enfance



CONTACTEZ-NOUS

Une question, une demande précision ? N'hésitez pas à nous solliciter :